



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
11.06.2009

Date de la convocation des conseillers :  
11.06.2009

point de l'ordre du jour no:  
05-B

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 19 juin 2009

**Présents:** Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff.

**Absents :** Mutsch, bourgmestre, Hannen, Wohlfarth, conseillers, Clement, secrétaire communal, excusés

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg concernant la rénovation du Théâtre municipal à Esch-sur-Alzette**

Vu la convention du 24 mars 2009 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Secrétaire d'Etat à la Culture concernant la participation financière de l'Etat au coût de réalisation du projet de rénovation du Théâtre Municipal, sis 122, rue de l'Alzette à Esch-sur-Alzette ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention précitée signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Secrétaire d'Etat à la Culture.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19/06/2009  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal

Le bourgmestre